

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale

TSA 81412

44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr

www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

242804 43419 11256

1/2 1 36

MAJOREL62



FLX13500332700552-07TPE01

M. SEBASTIEN ROUQUET

COMPASTIEES

46220 PESCADOIRES

Facture du 15/05/2025

n° 10226623447



Electricité

Montant Hors TVA 282,56 €

Montant TVA (payée sur les débits) 29,80 €

Facture TTC

312,36 €

Montant total à payer (TTC)

312,36 €

à régler avant le 30/05/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 11,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/07/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 24/10/2025
- Pour une facture au plus juste, communiquez vos index en contactant votre conseiller

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **3159978005**

Compte commercial : 1-HECW-671

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 479795452

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 36kVA

Nom du client

MSEBASTIEN ROUQUET

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23471056436238

PESCADOIRE

46220 PESCADOIRES

*payé le 20/5/25
d'un 882 €*

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

MSEBASTIEN ROUQUET

Détail de votre facture du 15/05/2025 n° 10226623447

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 36kVA
Réf. de votre contrat 1-EX4I-111
Prix réglementés
Souscrit depuis le 05/02/2009

Données Point de Livraison

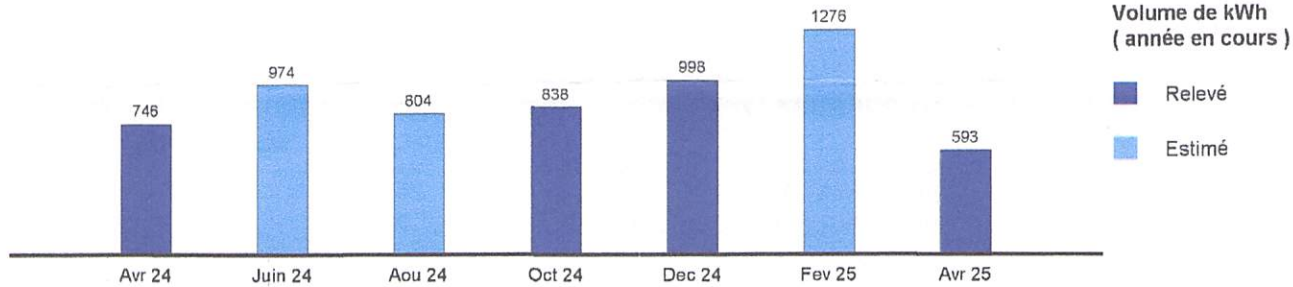
PESCADOIRE 46220 PESCADOIRES
Réf Acheminement Electricité : 23471056436238



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *						246,25 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		167,86 €	Taux de TVA	
Régularisation abonnement	du 01/01/2025 au 28/02/2025	37,79 €/mois		-75,58 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/01/2025 au 31/01/2025	37,79 €/mois		37,79 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/02/2025 au 28/02/2025	41,13 €/mois		41,13 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/03/2025 au 30/06/2025	41,13 €/mois		164,52 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 593 kWh	Prix unitaire HT	78,39 €	Taux de TVA	
Electricité Période unique	du 24/02/2025 au 13/04/2025	593 kWh	13,220 c€/kWh	78,39 €	20,00 %	

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 74,45 €, et la part variable est de 29,23 €

Services						0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel, Auto-relevé)						Taux de TVA
						INCLUS
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)						36,31 € Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA	
Accise sur l'Électricité	du 24/02/2025 au 13/04/2025	593 kWh	3,37000 c€/kWh	19,98 €	20,00 %	
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 24/02/2025 au 14/04/2025	74,45	21,93 %	16,33 €	5,50 %	

Total Hors TVA pour ce site						282,56 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)						Assiette
						29,80 €
TVA à 5,50%						184,19 €
TVA à 20,00%						98,37 €
Total TTC pour ce site						312,36 € TTC

MSEBASTIEN ROUQUET.

Détail de votre facture du 15/05/2025 n° 10226623447

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 36kVA
Réf. de votre contrat 1-EX4I-111
Prix réglementés
Souscrit depuis le 05/02/2009

Données Point de Livraison

PESCADOIRE 46220 PESCADOIRES
Réf Acheminement Electricité : 23471056436238

Données de comptage

Identifiant de comptage : 586 Type de compteur : Compteur Bleu Electronique
Coefficient de lecture : 100
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	157126 le 24/02/2025	157719 le 14/04/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises
L'accès à l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.
Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.
Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.
Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),
1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),
0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 0,1% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr